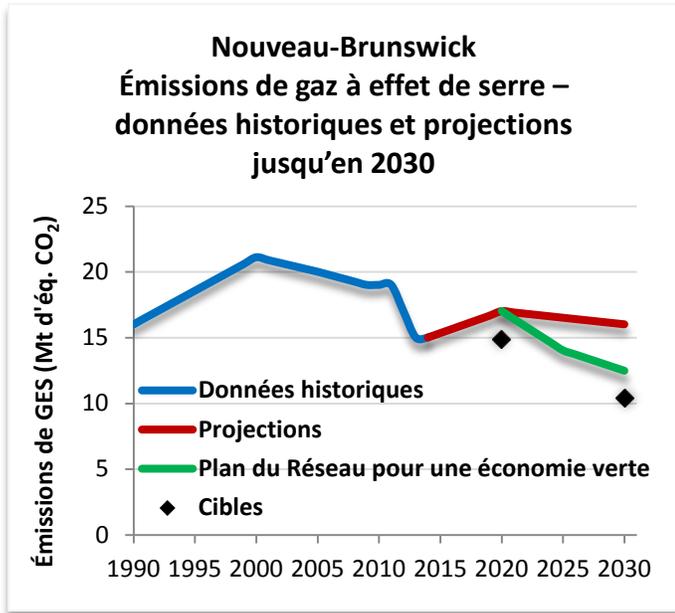


Un million d'emplois verts pour le Canada : 23 478 emplois verts au Nouveau-Brunswick

La plate-forme du Réseau pour une économie verte : Feuille de route pour la création de 23 478 emplois au Nouveau-Brunswick



Le Réseau pour une économie verte a calculé que le Nouveau-Brunswick pourrait créer un nombre d'emplois équivalant à 23 478 années-personnes sur cinq ans grâce à des investissements publics de 1,73 milliard de dollars dans l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie, les énergies renouvelables et le transport en commun. En outre, des investissements publics ciblés dans ces trois secteurs prioritaires réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la province dans une proportion pouvant atteindre 4,5 mégatonnes (Mt) par année. Cette diminution permettra au Nouveau-Brunswick de devenir une économie sobre en carbone et l'aidera dans une grande mesure à atteindre les cibles de réduction des émissions de GES fixées pour 2020 et 2030, tout en créant des emplois et en renforçant les collectivités.

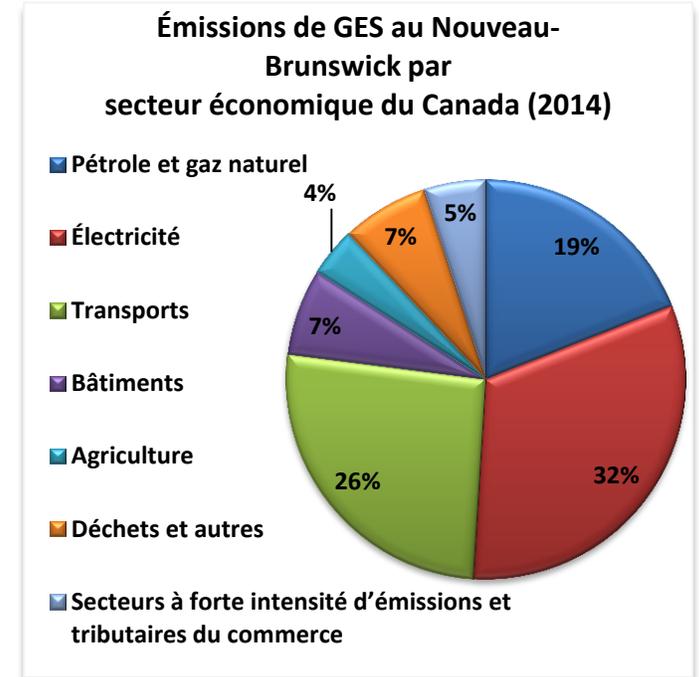
Émissions de GES

- Le Nouveau-Brunswick a émis 14,9 Mt de GES en 2014, ce qui représente 2 % des émissions du pays;
- Bien que sa contribution aux émissions totales du pays soit faible, le Nouveau-Brunswick est la province arrivant au cinquième rang pour ce qui est de la quantité d'émissions de GES par personne;
- Le Nouveau-Brunswick a connu une réduction globale de ses émissions de GES ces dernières années, mais la quantité d'émissions a augmenté dans les secteurs industriel et des transports;

- Le Nouveau-Brunswick s'est engagé à faire en sorte que, par rapport à 1990, ses émissions de GES aient diminué de 10 % en 2020 et de 35 à 45 % en 2030.

Chômage

En 2016, le Nouveau-Brunswick a compté en moyenne 37 100 sans-emploi et a enregistré un taux de chômage moyen de 9,5 %. Il s'agit du troisième taux de chômage annuel moyen le plus élevé pour une province et du quatrième au pays.



Sommaire des calculs pour le Nouveau-Brunswick

	Milliards de dollars investis sur 5 ans	Nombre d'années-personnes supplémentaires	Réduction des émissions de GES (Mt d'éq. CO ₂)
Énergies renouvelables (solaire, éolienne, géothermique)	0,779	10 019	2,6 – 3,7
Efficacité énergétique (rénovation des bâtiments)	0,75	10 950	0,2 – 0,6
Transport en commun (amélioration et expansion)	0,198	2 509	0,18 – 0,23
TOTAL – 5 ans	1,73	23 478	2,98 – 4,53

Un million d'emplois verts pour le Canada : 23 478 emplois verts au Nouveau-Brunswick

Efficacité énergétique et conservation de l'énergie

Des investissements publics de 750 millions de dollars sur cinq ans dans l'efficacité énergétique et la conservation de l'énergie entraîneront la création d'un nombre d'emplois équivalent à 10 950 années-personnes et une réduction des émissions de GES pouvant atteindre 0,6 Mt par année.

- Le Nouveau-Brunswick est la troisième province où l'on consomme le plus d'énergie par mètre carré au Canada;
- Compte tenu de leurs dépenses en énergie, on considère que près de 21 % des ménages du Canada atlantique vivent dans la pauvreté énergétique;
- Près de 60 % des logements du Nouveau-Brunswick ont été construits dans les années 1970 et 1980;
- Plus de 86 % des logements de la province nécessitent encore des travaux de rénovation visant à en améliorer l'efficacité énergétique.

Investir dans la rénovation des habitations et des autres bâtiments permettra d'économiser une grande quantité d'énergie, de réduire les émissions de GES et la pauvreté énergétique, et de créer des occasions d'apprentissage et des emplois.

Types d'emplois liés à l'efficacité énergétique et à la conservation de l'énergie

- | | | |
|---|---|--|
| • Architecte | • Travailleur, construction | • Travailleur, soutien administratif |
| • Chaudiériste | • Travailleur, services éducatifs et de santé | • Tuyauteur |
| • Charpentier/menuisier | • Ingénieur électricien | • Plombier |
| • Ingénieur civil de structures | • Électricien | • Couvreur |
| • Travailleur, services sociaux et communautaires | • Vérificateur de l'efficacité énergétique | • Travailleur, secteur des services |
| • Opérateur, engins de chantier | • Installateur, CVC | • Installateur/technicien, intempérisation |
| | • Technicien, CVC | |
| | • Travailleur, sidérurgie | |

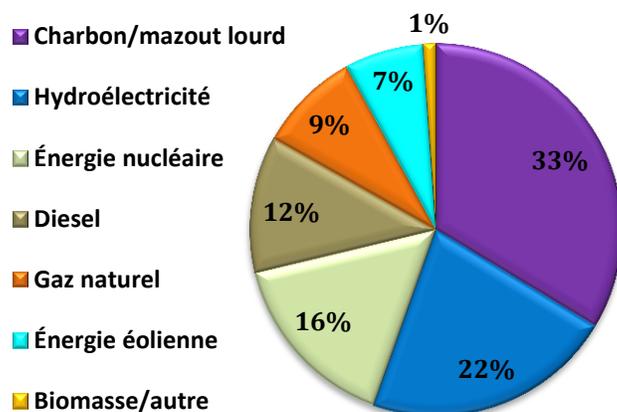
Énergies renouvelables

Le Réseau a calculé que des investissements publics de 779 millions de dollars dans les énergies renouvelables permettraient la création d'un nombre d'emplois équivalent à 10 019 années-personnes sur cinq ans au Nouveau-Brunswick, et ce, principalement dans les secteurs des énergies marémotrice, houlomotrice et éolienne. Ils se traduiraient aussi par une réduction des émissions de GES pouvant atteindre 3,7 Mt par année.

- Au Nouveau-Brunswick, l'électricité compte pour 32 % des émissions annuelles de GES;
- La proportion d'électricité provenant des énergies renouvelables y a atteint un record en 2015-2016, leur part de la puissance installée passant de 29 % à 42 %;

- Le Nouveau-Brunswick arrive au troisième rang au Canada pour ce qui est du potentiel éolien au large, et au quatrième rang pour ce qui est du potentiel marémoteur et houlomoteur;
- Actuellement, la province n'a pas de puissance installée en énergies marémotrice et houlomotrice.

Nouveau-Brunswick Puissance installée (2014)



La transition vers une économie axée sur les énergies renouvelables doit être équitable : elle doit respecter les droits des peuples autochtones, revitaliser les collectivités et protéger les travailleurs des secteurs à forte intensité carbonique pour qu'ils soient en mesure de soutenir leur famille.

Types d'emplois dans le secteur des énergies renouvelables

- | | | |
|---|--------------------------------------|-------------------------------------|
| • Chaudiériste | • Opérateur d'excavatrice | • Tuyauteur |
| • Travailleur, services sociaux et communautaires | • Opérateur, matériel lourd | • Plombier |
| • Travailleur, construction | • Travailleur, sidérurgie | • Travailleur, secteur des services |
| • Opérateur, équipement de forage | • Arpenteur | • Scientifique |
| • Travailleur, services éducatifs et de santé | • Mécanicien | • Tôlier |
| • Électricien | • Travailleur, soutien administratif | • Soudeur |
| • Ingénieur | | |

Un million d'emplois verts pour le Canada : 23 478 emplois verts au Nouveau-Brunswick

Transport en commun

Au Nouveau-Brunswick, des investissements de 198 millions de dollars dans le transport en commun entraîneront la création d'un nombre d'emplois équivalant à 2 509 années-personnes. En outre, des investissements publics ciblés dans le transport en commun y réduiront les émissions de GES de 0,23 Mt, voire davantage au fil du temps.

- Près de 90 % des travailleurs de Moncton et de Saint-Jean utilisent leur véhicule personnel pour navetter.

Les investissements ciblés dans le transport en commun permettront d'offrir des services plus complets et plus accessibles, et de rendre les tarifs plus abordables pour les familles à faible revenu. La mise en œuvre des mesures prioritaires dans le cadre d'une stratégie de transport en commun permettra de s'assurer que les collectivités et les personnes mal servies (y compris les femmes, les personnes de couleur, les jeunes, les étudiants, les Autochtones et les personnes ayant une limitation fonctionnelle) bénéficieront d'un meilleur accès aux possibilités de loisir et d'emploi découlant de la création de services ou de l'expansion des services existants dans le secteur du transport en commun.

Types d'emplois dans le secteur du transport en commun

- Technicien de l'automobile
- Chauffeur, autobus et autres véhicules de transport en commun
- Ingénieur civil
- Travailleur, services sociaux et communautaires
- Opérateur, engins de chantier
- Travailleur, construction
- Travailleur, services éducatifs et de santé
- Électricien
- Ingénieur industriel
- Machiniste
- Mécanicien
- Ingénieur en mécanique
- Ouvrier métallurgiste
- Travailleur, soutien administratif
- Travailleur, secteur des services
- Planificateur en transports
- Urbaniste
- Soudeur

Le plan pour le Nouveau-Brunswick établit les bases de la lutte contre les changements climatiques tout en créant des emplois. Il fournit une stratégie destinée à mettre fin à la pauvreté et à l'inégalité. Les propositions qui y sont décrites vont non seulement venir en aide aux travailleurs déplacés provenant des industries polluantes, mais aussi créer des occasions pour les travailleurs des industries affectées par les incidences des changements climatiques, les sans-emploi, les travailleurs à faible revenu, les Autochtones, les communautés racialisées, les femmes, les jeunes, les membres du groupe des LGBTI et les personnes ayant une limitation fonctionnelle. Agissons dès maintenant pour concrétiser ce plan, pour redonner du travail à la population et pour procurer aux enfants l'avenir qu'ils méritent.

Pour obtenir des références et un complément d'information, consulter le site <http://greeneconomy.net.ca/fr/>.